



Compte-rendu du CSAL emplois du 17 janvier 2024

Début 11h10

Après les liminaires de la CGT (que vous trouverez ci-après) , de la CFDT et de Solidaires, le directeur s'est fendu de réponses comme à son habitude vagues et évasives, en répondant sans répondre ! Au sujet des rémunérations, il va faire remonter au niveau national.

Liminaire de la CGT :

La direction se lamente sans cesse du manque d'attractivité de notre administration et engage ses propres agents à attirer les candidats, mais quels sont les arguments ? Comment voulez-vous être attractif quand vous proposez des salaires de misère en début de carrière ? Je vous invite à consulter les grilles indiciaires des fonctionnaires de catégorie C. Pour le premier grade, il faut 15 ans de carrière, entendez-vous, 15 années de carrière pour gagner 11 points d'indice, soient 45 € nets par mois, 15 ans pour 45 € ça fait 3 € par an de progression de salaire ! Quant au deuxième grade, il faut moins longtemps, 8 ans pour gagner 10 points, soit 41 €, 1 point par an, soit quatre euros par an environ, ce qui équivaut à deux litres d'essence ou 4 baguettes. Vous arguez le fait, M SAUVAGE, que la rémunération n'est pas de votre ressort. Mais n'est-il pas de votre ressort de convaincre la direction générale avec l'aide de vos collègues directeurs de faire en sorte que la rémunération soit plus attractive ? Le management doit fonctionner dans les deux sens s'il entend amener un bilan social plus favorable.

Parlons à présent du volet emploi. La direction générale a monté une savante supercherie qui nous fait croire à une augmentation d'emplois là où il y a suppression d'emplois. Car à l'aide de l'astuce des transferts d'emplois interdirectionnels, la direction nous a bernés à un jeu de bonneteau créant ainsi des emplois imaginaires permettant de présenter une copie à peu près propre. Mais nous ne sommes pas dupes, et si cette copie avait été présentée en examen, elle aurait bien récolté un beau zéro pointé pour tricherie. Au niveau local, ce n'est pas brillant. On nous donne un chiffre positif, mais si on regarde dans le détail, on constate une suppression de dix cadres C qui se traduisent par des emplois de dactylocodeurs supprimés et comblés par des vacataires en tant que de besoin, à titre d'exemple. Le reste est un jeu d'emplois PANINI (j'échange deux progs contre un analyste et un IDIV, et je mets deux PAU au pot). Cela donne une idée de la considération des agents par la direction. Le dialogue social a déjà été bien dégradé par la loi de transformation, il est à présent presque anéanti par la déshumanisation des relations avec le personnel.

La CGT refuse de se prêter à ce jeu ignoble et votera contre ce volet emploi qu'elle considère comme étant une conséquence parmi d'autres de l'austérité budgétaire mise au service d'autres cadeaux fiscaux faits aux patrons du CAC40 et à l'asservissement mental d'un peuple déjà bien pressuré par les nombreuses lois antisociales, discriminatoires et capitalistes.

1° Approbation du procès-verbal du CSAL du 1^{er} décembre :

Après une modification apportée par la CFDT, le PV a fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité

2° Volet emplois (pour avis) :

La loi de finances de 2024 prévoit comme chaque année des suppressions d'emplois sans aucune surprise, malheureusement. La direction générale se targue cette année de « ne supprimer que » 200 emplois au lieu des 450 prévus dans le COM (cadre d'objectifs et de moyens que la direction s'est fixée à elle-même). On est près de sortir le champagne pour fêter cela, merci monsieur le directeur ! Vous deviez nous couper la jambe et ô joie et bonheur, on ne nous coupe que le tibia, ouf !

Ainsi, comme dénoncé en liminaire, la direction nous fait croire à un gain d'emploi par le biais d'un jeu de transferts de missions avec la DGDDI et d'autres directions. Une supercherie dont nous ne sommes pas dupes ! Comme on dit dans les réseaux sociaux : #onvousvoit !

On nous présente donc un bilan « globalement positif » (les anciens savent de quoi on parle) de 148 emplois, mais, comme d'habitude, le diable est dans les détails.

Penchons-nous sur la DISI Grand-EST pour le détail :

+3 emplois en résultat global 2024, mais -10 agents et -1 contractuel en catégorie C « compensés » par +4 agents techniques, +1 agent de catégorie B, +6 inspecteurs, +3 inspecteurs divisionnaires. Un repyramidage par le haut en somme. L'ancien directeur général des SSI, monsieur Rousselet nous parlait à ce sujet de l'évolution des métiers de l'informatique en imaginant la « tectonique des plaques » par le glissement progressif des tâches manuelles vers des tâches intellectuelles. Nous sommes en plein dedans, et même dans un épanchement magmatique (voir à ce sujet le film « 2012 » de Roland Emmerich). Avant de subir de plein fouet le cataclysme, la direction locale nous a fourni un tableau détaillant les créations, suppressions et transformations d'emplois.

Ce tableau, le voici :

		Opérations internes (repyramidages et transferts)		Implantations d'emplois (en plus)
		implantations (en plus)	transformations (en moins)	
D67	IDIV-HC			
	IDIV-CN	+1 IDIV CN ESI67 +1 IDIV Expert ESI67	-1 IDIV CN ESI51 Châlons	+1 IDIV PSE ESI25 - DEVOPS
	A	+1 A Analyste ESI25 +1 A PSE ESI25 +2 A PSE ESI51 Châlons +2 A Analystes ESI51 Reims +1 A Administratif DISI Siège	-1 A PSE ESI51 Châlons – Résidence Reims -2 A PSE Reims	+1 A PSE ESI25 - COSREC +1 A PSE ESI67 – Centre OPS
	B	+1 B Programmeur ESI 25 +1 B Programmeur ESI51 Châlons +3 B Programmeur ESI51 Reims +2 B Programmeur ESI57 +1 B PAU ESI57 +1 B PAU ESI57 – CID55 +2 B Programmeur ESI67	-1 B PAU ESI 25 -1 B Programmeur ESI25 -1 B PAU ESI51 Châlons -1 B Adm ESI51 Reims -1 B PAU ESI51 Reims -1 B Administratif ESI57 -1 B PAU ESI57 -1 B Programmeur ESI57 – CID55 -2 B PAU ESI67	
	C	+3 C SERCO Tech ESI51 Reims	-5 C Dactylo ESI51 Reims -1 C PAU ESI57 – département 54 -1 C PAU ESI67 -1 C Administratif 67 -1 C Agent de traitement ESI67	
Sous-total		23	23	3

Mais ce tableau est pour le moins illisible et un minimum d'explications s'imposait.

Nous avons donc décortiqué les chiffres ESI par ESI (rappelons que nous parlons ici d'emplois et non d'agents) :

ESI de Reims :

- 1 A PSE à Châlons (résident à Reims) : départ du chef du SIL
- 2 A PSE pour création de + 2 analystes au pôle MEDOC
- 1 B PAU pour + 3 B programmeurs au pôle MEDOC
- 5 C dus à la suppression de l'emploi de dactylo.

Nous avons posé la question de savoir comment il va remédier au problème de pénurie d'emplois de dactylos à l'ADO, qui est forcé d'employer des vacataires à tour de bras. La mission et les charges de travail existent, mais on considère que le métier de dactylo n'a plus lieu d'être. Cherchez l'erreur ! M SAUVAGE nous promet de trouver une solution d'emplois pérennes, à suivre...

3 agents techniques sont créés pour renforcer l'EIFI.

ESI de Strasbourg :

2 B PAU disparaissent au profit de 2 programmeurs pour renforcer le pôle applicatif
3 C (PAU, administratif, ATI) sont aussi supprimés

ESI de Châlons :

+ 2 A PSE

1 B PAU supprimé au profit d'1 B programmeur pour le pôle exploitation

ESI de Besançon : ça se corse sec !

+1 inspecteur divisionnaire pour le pôle de développement

+1 A PSE pour le COSREC (centre de cybersécurité)

- 1 B PAU, - 1 B programmeur + 1 B programmeur, quelle est la signification ?

Au COSREC, on supprime 1B PAU pour créer 1 B programmeur

Au pôle de développement, on supprime 1 B programmeur pour créer 1A PSE

On comprend mieux quand on nous explique !

ESI de Metz : ça se complique davantage !

-1 B administratif, -1 B PAU, -1 B programmeur , -1 C PAU, +2 B programmeurs, +2 B PAU, là on veut savoir !

Dans le 57, on supprime 1 B PAU pour créer 1 B programmeur

Dans le 55, on supprime 1 B programmeur pour créer 1 B PAU

Dans le 54, on supprime 1 C PAU pour créer 1 B PAU dans le 57

Et dans le 57, on supprime 1 B administratif pour créer 1 B programmeur

Ça va ? Vous suivez ? Dur-dur le repyramidage, un paracétamol pour faire passer !

Dans ce jeu de curling en zig-zag, nous voyons plusieurs choses : d'abord, les suppressions effectuées les années précédentes nous ont amenées à ce que nous avions prévu et pour lequel nous avons alerté l'ancien directeur. Sa recherche du zéro vacance d'emploi a créé une pénurie d'emplois quand de nouvelles missions apparaissent ou que des missions ont besoin de renforts. Alors on pioche dans l'existant. Ainsi, pour renforcer les équipes applicatives qui ont grandement besoin d'emplois supplémentaires, on enlève des emplois dans l'assistance sans prendre garde que ces équipes sont tout autant en pénurie d'emploi. Par exemple, les départements 08 et 52 n'ont plus à ce jour qu'un seul CID en activité. La CGT sonne l'alarme sur le sujet de l'assistance, la direction promet encore une fois de voir ça de près, mais nous sommes dans l'urgence et la gestion de la pénurie et le remplissage d'un qui vide l'autre. M SAUVAGE a beau nous expliquer qu'il effectue des projections sur les futurs départs en retraite pour envisager les demandes d'emplois à la direction générale selon ce qu'on nomme communément la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences), nous sommes plutôt en présence de Gestion de la Pénurie d'Emploi Catastrophique ...

Face à cet état des lieux loin d'être rassurant, les syndicats votent contre à l'unanimité.

3° Questions diverses :

Une organisation syndicale soulève une grave problématique concernant les prestataires, dont certains ne semblent pas jouer le jeu de la franche et saine coopération avec les collègues fonctionnaires. On nous rapporte un manque de transmission d'informations voire même un management toxique empêchant les collègues d'exprimer leur avis lors des réunions de travail. Cette situation est dangereuse et doit faire l'objet d'investigations plus poussées, peut-être dans le cadre d'une enquête diligentée par la formation spécialisée.

Nous avons évoqué la situation de l'atelier de saisie des données (ADO) qui se trouve en pénurie d'emplois, aggravée par la suppression de l'emploi de dactylocodeuses. Le service est forcé de recruter des vacataires pour s'adapter à la charge de travail. Il est donc nécessaire que le directeur trouve une solution durable qui donnera des emplois pérennes dans ce service.

Nous avons aussi alerté le directeur sur la situation critique des CID08 et CID52, en pénurie d'effectifs (il n'y a plus qu'un CID dans ces départements dont un contractuel donc destiné à partir avec déjà 4 ans d'ancienneté). M SAUVAGE promet toujours de voir la situation et en appelle à la solidarité des CID limitrophes, ce à quoi nous répondons que la Marne subit aussi une grave pénurie (3 emplois perdus) et n'aura bientôt plus les moyens de donner des coups de mains aux CID en panique. Au lieu de puiser dans la bonne volonté, il est préférable de donner les vrais moyens de nos missions M. SAUVAGE !